

## LETTRE DU GROUPE SAUMUROIS DE LA LIBRE PENSÉE

15 mai 2001 - No 4 sup

Pour nous contacter : Dany Rosier 1, Rue du Fondis

49400 SAUMUR - 02 41 51 35 19

Fax Résidence L.P. : 02 41 57 09 71

REUNION - Mercredi 30 Mai 2001 -- 20 h --

Salle de la Mairie de Bagneux

### Scipion l'Angevin ou delenda est laicitis schola !

*"Non, il est temps d'accepter avec humilité des idées simples : le dinosaure va mourir, la voie réformiste est bouchée. Pourtant, il y a une issue : il faut détruire l'Education nationale. Il faut répartir autrement les responsabilités. Que l'Etat en fasse moins, beaucoup moins et qu'en se retirant, il libère les forces de l'initiative et de la vie. Les enseignants y sont prêts. Les collectivités territoriales s'impatientent, beaucoup de parents l'attendent. Mais quelle révolution cette réforme-là appellera ! Un jour, Rome comprit que Carthage menaçait son existence. A bout de patience, ses chefs se réunirent et tranchèrent: il fallait détruire Carthage. Delenda est Carthago ! Ils chargèrent Scipion - Scipion l'Africain - de cette mission. Et Rome connut de longues années de prospérité. Où est Scipion?"*

PAR HERVÉ DE CHARETTE

FORUM 5 numéro 8 - juin 1992

Ainsi, naguère, certain élu de la Nation rêvant de hautes et glorieuses destinées se voyait déjà en digne successeur du héros des guerres puniques, terrassant l'hydre laïque, comme le général romain, la vieille ville chananéenne aux barbares traditions.

Quel rêve! quels rêves!

Rien moins qu'un rêve de "révolution" !

Rien n'interdit d'emprunter à l'ennemi pour justifier sa conduite, c'est même de bonne guerre paraît-il.

Or c'est bien de guerre qu'il s'agit: "Il faut détruire l'Education nationale" clamait Scipion. C'était en 1992, et M. de Charette rêvait de "longues années de prospérité" consécutives à une action d'éclat et pour le moins (il osait le mot) **révolutionnaire**. Tout semblait aller de soi: "les enseignants y sont prêts. Les collectivités territoriales s'impatientent, beaucoup de parents l'attendent." constatait-il, euphorique.

Si un tel consensus existait, quel besoin d'un Scipion, fût-ce d'un Scipion au rabais comme celui que M. de Charette se proposait d'être?

"C'est, nous dit-il alors, que l'Etat refuse de se retirer". L'Etat n'était pas d'accord. Evidemment l'Etat c'est quelque chose, mais l'Etat lui-même avait changé de maître à plusieurs reprises et il ne devait guère tarder à tomber de nouveau entre les mains des amis de notre Scipion l'Angevin. Alors que se passait-il? Comment se faisait-il que la "révolution" appelée de ses vœux ne se réalisait pas?

Et pourtant les révolutionnaires ne manquaient pas; nombreux furent et demeurent ceux que le "dinosaur (ou le mammoth)" empêchait de dormir et de faire de beaux rêves de prospérité, nombreux furent et demeurent ceux qui rêvaient et rêvent encore de l'achever. Alors que se passait-il?

Que se passe-t-il?

De tous côtés pourtant on appelle au retrait de l'Etat, lui-même multiplie les initiatives dans ce sens, d'aucuns hurlent à la mort, d'autres s'encouragent au massacre, on sonne l'hallali, on s'excite à la curée. Tous, tous veulent la fin de la bête, tous, du ministère rose au cabinet bleu, du nouveau Scipion à l'ex-maire de Blois, du rouge Robert à la jaune Nicole, du frère Pierre à la cousine Bette, de ...

Belle unanimité, sans doute, mais unanimité d'une minorité de possédants et de leurs serviteurs!

Consensus indiscutable, certes, mais consensus de quelques fortunés et de leurs valets!

Union sacrée, ma foi, mais union d'une poignée de nantis et de leurs laquais!

Accord parfait, en vérité, mais accord d'un groupe d'exploiteurs et de leurs larbins!

En fait, si l'Education Nationale continue tant bien que mal d'assurer sa tâche, si elle résiste à tous les coups, si nos Scipion de province et de pacotille doivent se contenter de rêver, c'est que la majorité du peuple des salariés de ce pays est attachée à cet instrument de libération, qu'elle refuse l'obscurantisme où voudraient la replonger tant de bonnes âmes charitables qui crient haro sur la bête et lui portent des coups. C'est pourquoi, malgré un tel enthousiasme collectif, une telle unanime volonté, il est possible que survive la bête.

Ils n'y vont pourtant pas de main morte, mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et la résistance a été jusqu'alors à la mesure des attaques. Cependant depuis quelques mois, elles se font plus pressantes, elles s'exaspèrent comme si le temps soudain pressait, comme si la crise dans laquelle se débat le capital faisait s'exacerber les exigences.

Aussi les coups redoublent-ils. Et nous avons pu assister à quelques agressions qui laissent mal augurer de l'avenir si nous n'y prenons garde:

- S'appuyant sur le fait que "*depuis trois ans, les programmes officiels incluent l'étude des religions en classe de seconde*"<sup>1</sup> une réunion s'est tenue il y a peu à la communauté des soeurs Jeanne-Delanoue à Saint Hilaire-Saint Florent sur le thème "*religions à l'école laïque*"<sup>2</sup>, réunion à laquelle appelaient publiquement des enseignants de Lycées publics, militants syndicaux !

- Dans le même temps un syndicat publiait dans son journal national une pleine page de publicité pour un ouvrage consacré aux textes de la Bible qui doivent être étudiés en classe.

- Récemment, une polémique s'est développée entre le Conseil Général de Maine-et-Loire et quelques associations laïques qui n'admettent pas que soient pris en charge les travaux dans les écoles privées au mépris de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Il s'agit là, tout simplement d'une tentative de passage en force pour obliger les citoyens, tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions, à reconnaître et à subventionner par leurs impôts un culte religieux. Et ceci s'est fait avec l'aval de tous les élus y-compris **les élus de "gauche"** qui invoquent à cette occasion "la sécurité des élèves", comme si l'Eglise catholique n'avait pas les moyens de financer ses propres écoles et de garantir la sécurité de ses élèves! Et même si tel était le cas la seule obligation de l'Etat n'est-elle pas d'offrir à chaque enfant la possibilité d'étudier, ce que propose justement l'Education nationale, cette Education nationale que notre Scipion angevin appelle à détruire.

Il est d'ailleurs assez piquant de constater que la CFDT dont le représentant enseignant appelait à la réunion Jeanne-Delanoue, s'insurge vertueusement contre cette décision de financement et la dénonce avec virulence au nom ... de la mise en

---

<sup>1</sup> Article de la Nouvelle République – vendredi 23 mars 2001.

<sup>2</sup> Article de la Nouvelle République – jeudi 15 mars 2001.

place "d'un grand service public d'éducation unifié " celui-là même qui consacrerait la mise à mort de l'Education nationale et que certains ont vainement tenté d'instaurer il y a quelques années.

Plus que jamais l'instruction publique est menacée et de l'extérieur et de l'intérieur. Préparons ensemble les Assises Nationales Laiques!

G Douspis

\*\*\*

### Brèves:

#### **Communiqué par un parent d'élève (pardon, d'enfant)**

Voici un exemple de questions posées à nos chères têtes blondes en interrogation écrite d'**Histoire**:

Rendez à chaque événement sa définition

a - Pâques	Période avant Noël
b - Noël	Montée de Jésus au ciel
c - Ascension	Visite des rois Mages à Jésus,
d - Pentecôte	Résurrection de Jésus
e - Rameaux	Naissance de Jésus
f - Avent	Entrée de Jésus à Jérusalem
g - Épiphanie	Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres

#### **Texte donné à étudier aux élèves :<sup>3</sup>**

*"Tout fidèle, homme ou femme, doit lui-même confesser fidèlement tous ses péchés sans témoin à son propre curé<sup>1</sup> au moins une fois par an. Il doit accomplir avec soin, dans la mesure de ses moyens la pénitence qui lui est imposée. Il doit communier au moins à Pâques, sauf si sur le conseil de son propre Curé, quelque cause raisonnable le conduit à s'en abstenir pour un temps.*

*Sinon qu'il lui soit interdit d'entrer dans une église de son vivant et qu'il soit privé de sépulture chrétienne après sa mort.*

*Que ce décret soit souvent lu publiquement dans les églises pour que personne ne l'ignore"*

D'après le Concile à Latran IV 1215.

1. Un prêtre qui s'occupe d'un petit territoire, la paroisse.

- 1 - Qu'est-ce qu'un concile?
- 2 - Donner les définitions de - **confesser**  
- **communier**  
- **pénitence**
- 3 - D'après le concile de Latran, que doit-on faire pour être un **bon chrétien**?
- 4 - Si un chrétien ne respecte pas ces conseils, quelles **punitions** lui seront **infligées**?
- 5 - Pourquoi ces **punitions** sont-elles **terribles**?

\*\*\*

Il paraît que Monsieur le Maire (nouveau) a inauguré une mosquée à Saumur. Au nom de l'intégration sans doute. Qui nous dira s'il a répondu favorablement à

---

<sup>3</sup> Puisqu'on vous dit que c'est de « l'Histoire » !

l'invitation, à lui adressée, d'inaugurer la **nouvelle Eglise Évangélique** qui fut récemment construite?

Si sa réponse fut négative, qui nous expliquera cette différence de traitement? Y aurait-il pour Monsieur le Maire (nouveau) des Eglises plus égales que d'autres devant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat?

x

x

x

**REUNION - Mercredi 30 Mai 2001 -- 20 h --  
Salle de la Mairie de Bagneux**

**Ordre du jour:**

- Préparation des Assises nationales pour la laïcité, 24 juin 2001, avec la participation de M. GODICHEAU, signataire de l'appel national et membre du bureau fédéral de la LIBRE PENSEE du MAINE-et-LOIRE.

**PREPARATION DES ASSISES NATIONALES  
LAÏQUES DU 24 JUIN 2001 À PARIS**

**ASSISES LOCALES LAÏQUES À SAUMUR**

**Salle de la Mairie de Bagneux**

**Le mercredi 30 MAI À 20H**